

LOIR-ET-CHER
NUMÉRIQUE



TOURAINÉ
LE DÉPARTEMENT

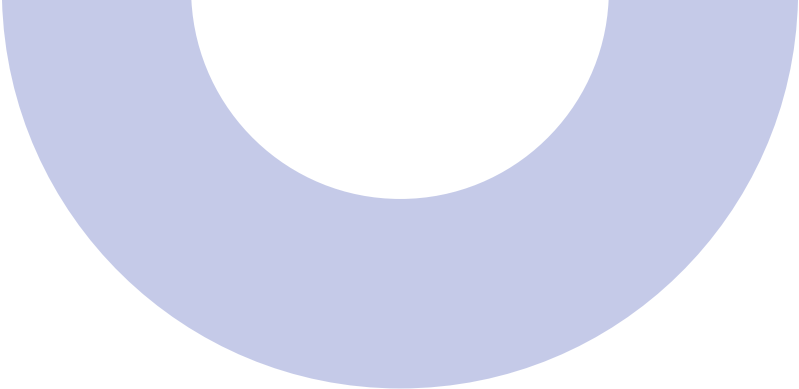


France
Très Haut Débit
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉSENTATION DU PROJET THD DE L'INDRE ET LOIRE

Comité de concertation France THD du 1^{er} juin 2017

TACTIS



SOMMAIRE

- 1 Porteur du projet et montage juridique
- 2 Description du projet et planning
- 3 Aspects financiers- Planning de mise en œuvre

1. Porteur du projet et montage juridique

- **Actuellement, SMO Loir-et-Cher Numérique** dans le cadre d'une délégation de compétences
- **SMO Val de Loire Numérique**
 - Statuts adoptés le 7 avril 2017
 - A partir du 17 octobre 2017 : Constitution du SMO commun bidépartemental Val de Loire Numérique (37/41) constitué comme suit :

Gouvernance :

Conseil Syndical : 5 collèges d'importance identique:

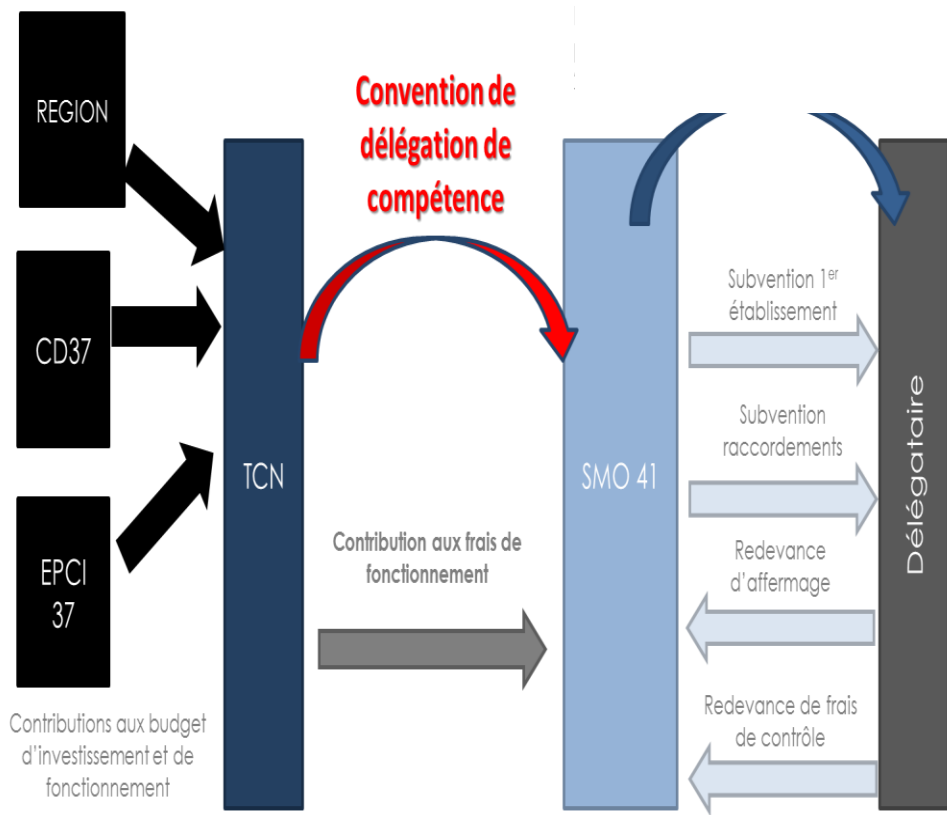
- Région Centre Val de Loire – 20 %
- Conseil départemental de Loir-et-Cher – 20%
- Conseil départemental d'Indre-et-Loire – 20%
- EPCI de Loir-et-Cher – 20%
- EPCI d'Indre-et-Loire – 20%

Bureau composé de 15 membres :

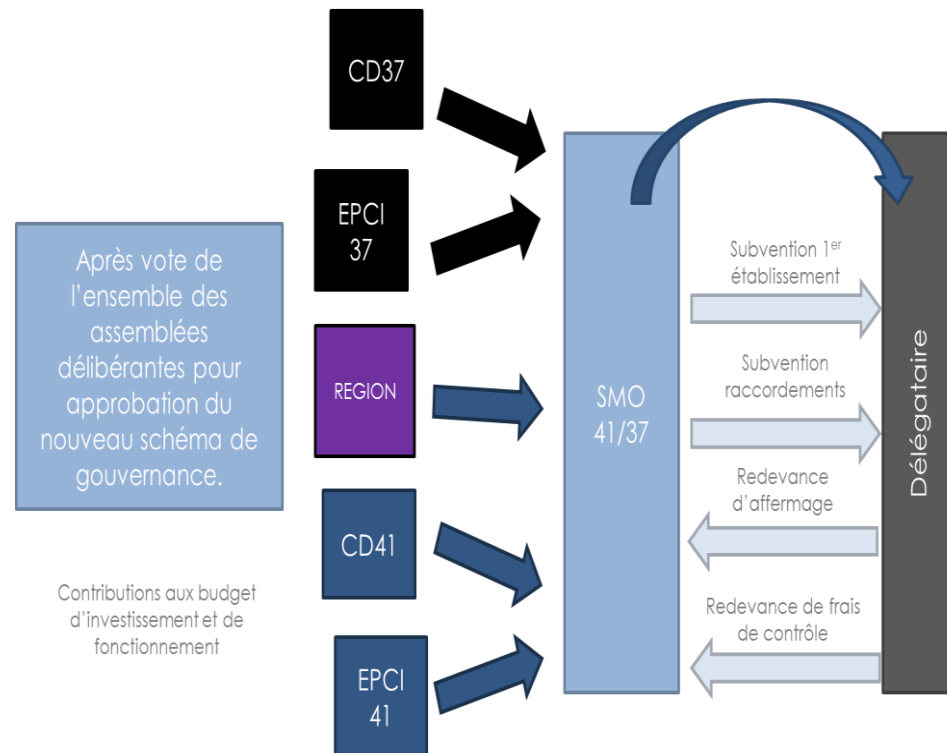
- 1 Président → élu par Conseil syndical
- 4 Vice-Présidents (dans collèges autres que celui du Président) → élus par Conseil syndical
- 10 membres du bureau (2 par collège) → élus par Collège

1. Porteur du projet et montage juridique

📍 Schéma de gouvernance transitoire

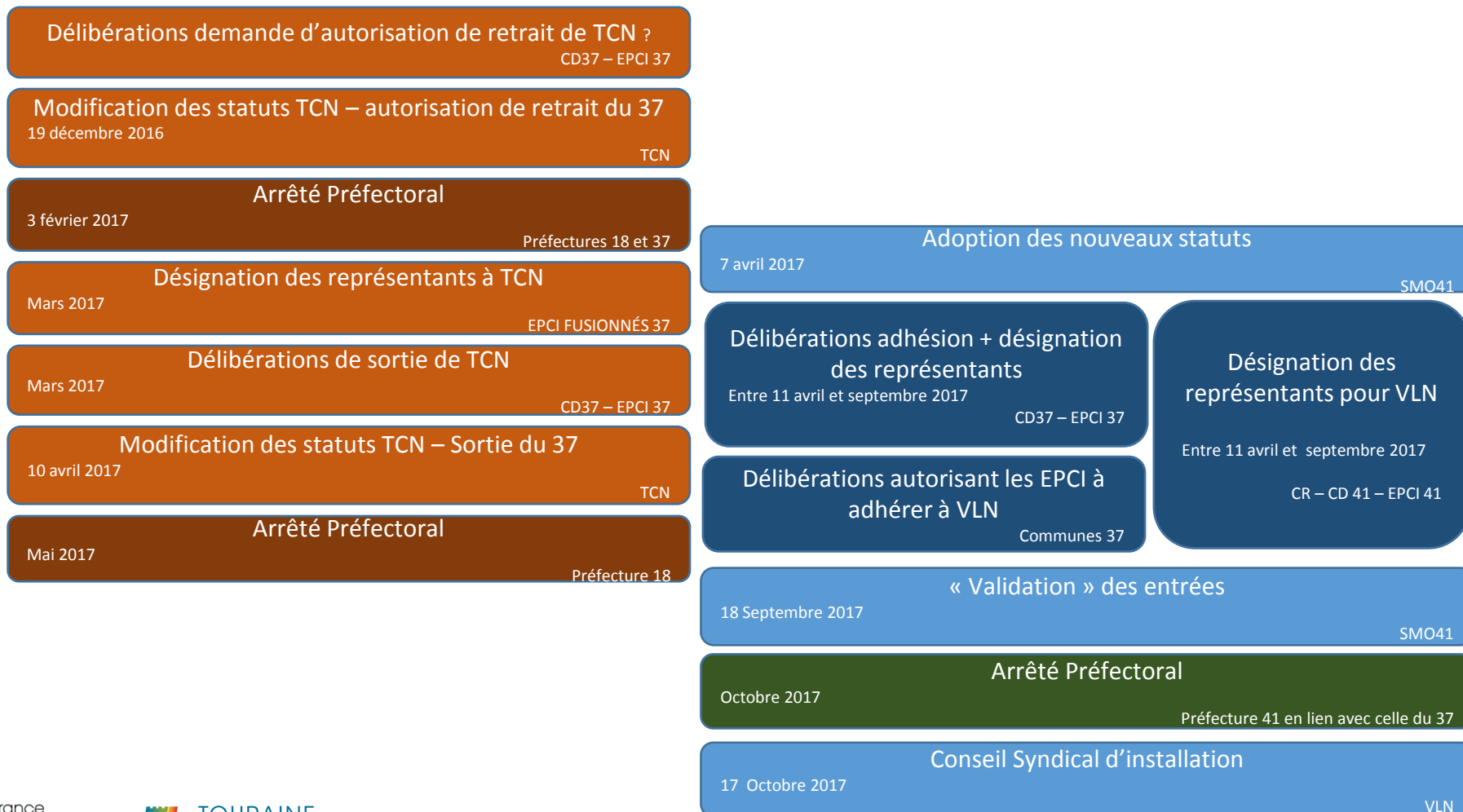


📍 Schéma de gouvernance cible à partir d'octobre 2017



1. Porteur du projet et montage juridique

Calendrier prévisionnel de constitution du nouveau SMO



2. Description du projet

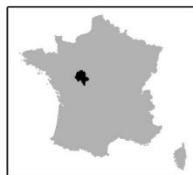
Rappel de la situation actuelle

Une disponibilité des services sur la zone d'initiative publique en deçà de la moyenne nationale

- THD : 29,4% des logements et professionnels de la zone d'initiative publique vs 49,6% à l'échelle nationale
- HD de qualité : 82,5% des logements et professionnels de la zone d'initiative publique vs 89,3% à l'échelle nationale

Eligibilité technique actuelle et couverture radio

Département de l'Indre-et-Loire

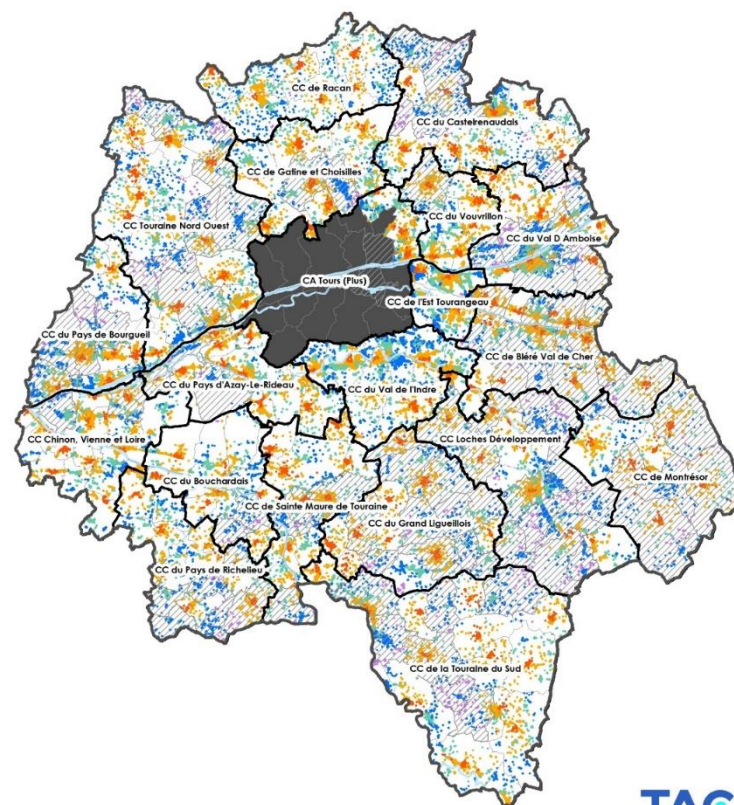


Sources CD37, Orange, Observatoire MTHD, TACTIS
Réalisation cartographique TACTIS



0 8 16 km

© Copyright - TACTIS - 2016
© Copyright - IGN Paris - 2016



TACTIS

3. Description du projet

Principes fondateurs du projet THD de la Touraine

- Un projet en cohérence avec les objectifs du Plan France THD
 - Choix de la solution pérenne du FttH
 - Possibilité envisagée d'un recours (transitoire) à des technologies satellitaires
- Un projet conforme avec la réglementation en vigueur et les principes d'harmonisation de l'Agence du numérique (exigence du cahier des charges de la procédure de DSP en cours)
 - Notamment recommandation ARCEP sur la complétude des déploiements
- Un projet ambitieux ... mais en ligne avec les possibilités des industriels et des opérateurs privés
 - Retour positif sur les procédures récentes ou en cours
- Un planning prévisionnel de déploiement validé avec les EPCI
 - Premières mise en service envisagées en 2018 sur la CC du Val de l'Indre, CC de l'Est Tourangeau, et CC du Castelnaudais

2. Description du projet

❶ Principes : 100% des plaques FttH soit 180k prises rendues éligibles

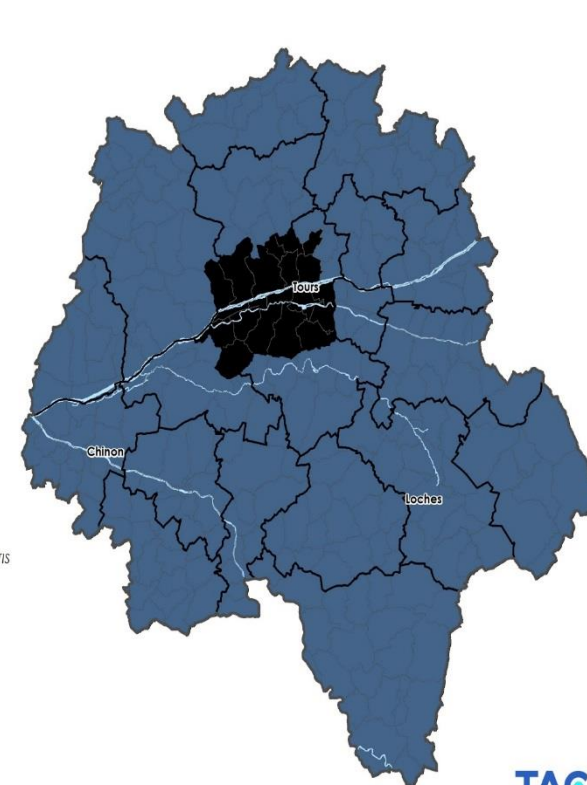
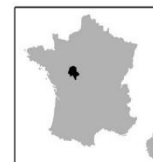
❷ Données quantitatives du schéma d'ingénierie ON-X :

Source : schéma d'ingénierie ON-X	Quantité
Nombre de prises	179 360
Nombre de NRO	29, soit 6 280 prises / NRO
Nombre de SRO	147, soit 1 220 prises / SRO
Linéaire du réseau de transport (NRO-SRO)	548 km, dont 198 km en génie civil
Linéaire du réseau de distribution (SRO-PBO)	9 658 km, dont 1 741 km en génie civil

- Le cahier des charges de la DSP exige une ingénierie compatible avec la réglementation (traitement de l'habitat isolé), et les principes d'harmonisation de l'Agence du numérique et la réglementation de l'ARCEP.

Bilan des actions recommandées

Département de l'Indre-et-Loire



Sources CD37, On-X, Observatoire MTHD, TACTIS
Réalisation cartographique TACTIS

■ Déploiement FttH préconisé
■ Zones d'investissements privés
□ Limites des Communes
□ Limites des EPCI

0 15 30 km

© Copyright - TACTIS - 2016
© Copyright - IGN Paris - 2016

TACTIS

2. Description du projet

Composante inclusion numérique

© Principe :

- Proposer aux utilisateurs privés ne disposant pas à court terme d'un service d'au moins 4 Méga /// à court-moyen terme un service d'au moins 4 Mbps conformément aux dispositions de l'appel à projet France Très Haut Débit.
- Cible : Utilisateurs ne disposant d'un HD de qualité à horizon 3 ans.

© Quantitatif :

- A horizon de fin 2019 : 22 260 prises inéligibles à 4 Mbps.
- De l'ordre de 4 800 administrés et professionnels pourraient solliciter un accompagnement des collectivités d'Indre-et-Loire aux utilisateurs concernés pour l'équipement en kits d'inclusion numérique.

© Nature des solutions subventionnées :

- Logique de neutralité technologique et concurrentielle.
- Solutions hertziennes terrestres ou satellitaires.

3. Description du projet

Critères de l'évolution de choix du montage

📍 Recours à une **Délégation de service public affermo-concessive**



2. Description du projet

Critères de l'évolution de choix du montage

Ⓢ Attractivité et Compétitivité du territoire

- Pour l'ensemble des particuliers et des entreprises
- Environ 180 000 prises pour l'Indre-et-Loire

Ⓢ Volonté d'avoir 100 % de FTTH sur le Département

- Volonté d'un développement harmonieux du territoire sans fracture numérique
- Déploiement du FttH sur l'ensemble du territoire d'Indre-et-Loire à horizon 5 ans après l'attribution de la DSP (2023)
- Les collectivités d'Indre-et-Loire souhaitent déterminer un planning de déploiement qui aurait vocation à être soumis au futur délégataire dans le cahier des charges de la future consultation. Les 3 EPCI concernés par des plaques FttH « engagées » (CC du Castelrenaudais, CC Val de l'Indre, CC de l'Est Tourangeau) ont tous décidé de ne pas engager la phase de travaux sur leurs territoires mais seront traités en priorité.

Ⓢ Choix du modèle concessif pour arriver à cette solution

- Participation du concessionnaire importante notamment grâce à une forte intensité concurrentielle entre opérateurs
- Unicité de la construction, de l'exploitation et de la commercialisation des infrastructures par le même opérateur

Ⓢ Modèle partagé avec le Loir-et-Cher

- Mise en œuvre d'un projet bi-départemental unifié (davantage d'appétence économique)
- Mise en place d'une structure mutualisée (SMO Val de Loire Numérique)

3. Description du projet

Articulation avec les projets privés

- ❶ Périmètre de la zone d'initiative privée :
 - 19 communes de l'agglomération de Tours (nb lignes)
 - ~49% des prises du territoire départemental
- ❷ Convention de suivi de déploiement signée par EPCI, Département, Région et Etat le 17 mars 2014
- ❸ Réseau hertzien privé
 - Résulte de deux appels d'offres de service de 3 ans chacun financé par CD37, Région, Etat, Europe (2006-2009; 2009-2011)
 - Cible 66 communes du département
 - Exploitant : RLAN
 - A fin 2015, 700 abonnés par les FAI Ozone et Telwan (groupe RLAN)
 - Service proposé jusqu'à 25 Mbps
- ❹ Aucun réseau câblé hors zone AMII sur le territoire de l'Indre-et-Loire
 - Réseau câblé : Tours, La Riche, Joué les Tours et Ballan-Miré
- ❺ Consultation formelle engagée
 - Dans l'attente des résultats



3. Description du projet

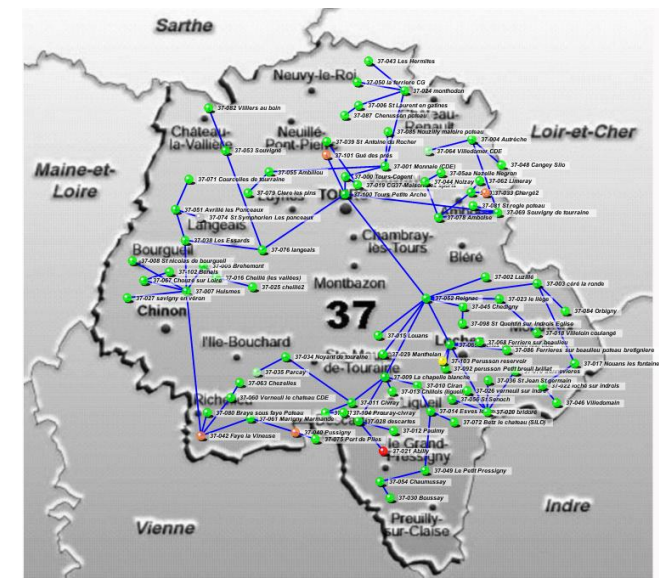
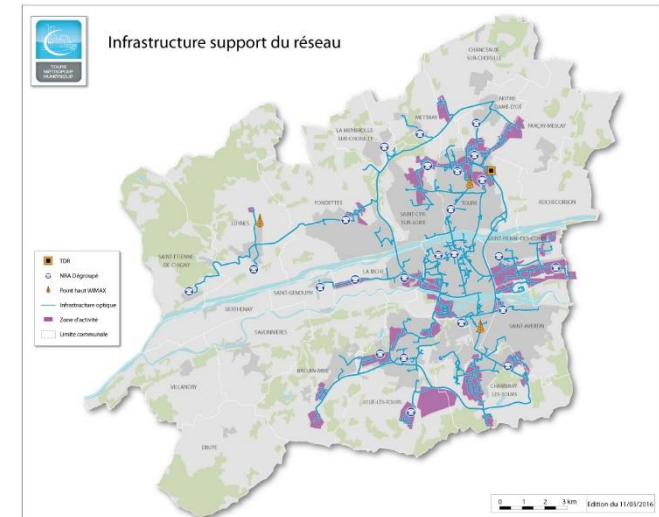
Articulation avec les projets publics

📍 Réseau Tours Métropole Numérique :

- DSP signée en 2007 (20 ans)
- Réseau de 310 km dont le tracé se trouve quasi-exclusivement sur les communes de la zone AMII.
- Pour les 3 communes hors AMII, tracé peu capillaire à l'exception des ZA de Parçay-Meslay
- Articulation à mettre en œuvre dans le respect de la réglementation en vigueur et notamment des obligations de complétude

📍 Opérations de montée en débit

- 18 NRA ZO et 30 NRA MED mis en œuvre



3. Aspects financiers Planning de mise en œuvre

Investissements et demande de subvention PFTHD

	Quantitatifs	Investissements éligibles	Participation Etat sollicitée
Composante desserte FttH « BLOM »	179 361 lignes	189,8 M€ (1 058 €/ ligne)	51,8 M€
Composante raccordement FttH	116 855 raccos	49,8 M€ (427 € / racco)	9,1 M€
Composante inclusion numérique	4 800 kits	2,4 M€	0,7 M€
Composante Etudes	-	1,0 M€	0,3 M€
Total des dépenses		243 M€	68,1 M€

3. Aspects financiers Planning de mise en œuvre

Plan de financement

- Contribution du Délégataire estimée à 250 € par prise raccordable et 250 € par raccordement (taux estimé de 65%) soit au global 413 € / prise raccordable
- Un coût public net de 169 M€ vs des contributions attendues des partenaires à hauteur de 170,6 M€ :

	Montant global	% du coût	% du coût public
Participation du Délégataire	73 986 413 €	30%	
Coût public net	168 988 472 €	70%	
Contribution de l'Etat	68 221 955 €	28%	40%
Contribution du FEDER	4 700 000 €	2%	3%
Contribution de la Région (SMO)	26 400 000 €	11%	15%
Contribution du CD37 (SMO)	33 200 000 €	14%	19%
Contribution des EPCI (SMO)	33 200 000 €	14%	19%
Contribution du SIEIL (SMO)	5 000 000 €	2%	3%
Total des contributions	170 592 659 €	70%	100%

}

*

* Part SMO: 97,8 M€ soit 40% du coût total

3. Aspects financiers Planning de mise en œuvre

Planning de mise en œuvre du projet

Planning de la procédure de DSP :

- Janvier 2017 : Lancement de la procédure de DSP
- Avril 2017 : Réception des offres
- A partir de juin 2017 : Négociations
- Décembre 2017 : Comité syndical – Délibération approbation contrat

2018 :

- Démarrage des déploiements,
Déploiement prévu sur 6 ans
(cf. calendrier ci-après)

Proposition de planning de déploiement FttH

Département de l'Indre-et-Loire

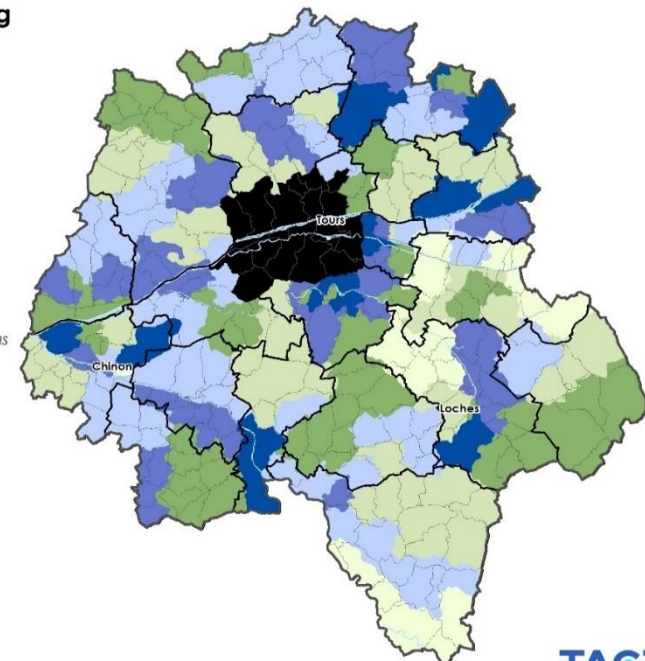


Sources CD37, On-X, Observatoire MTHD, TACTIS
Réalisation cartographique TACTIS



0 15 30 km

© Copyright - TACTIS - 2016
© Copyright - IGN Paris - 2016



TACTIS

3. Aspects financiers Planning de mise en œuvre

Planning de mise en œuvre du projet

- Les attentes de l'Indre-et-Loire en matière de rythme de déploiement sont les suivantes :

Année	Nombre de SRO mis en service	Nombre de prises déployées	% d'avancement (cumulé)
2018	19	23 709	13,2%
2019	29	35 971	33,3%
2020	31	36 855	53,8%
2021	27	33 788	72,7%
2022	30	36 331	92,9%
2023	11	12 706	100%